



La Lettre

de Michèle Bonthoux

VOTRE MAIRE

Hausse générale des prix, réchauffement climatique : la Ville s'engage

Madame, Monsieur,

La France connaît, depuis des mois et avec d'autres pays, une hausse spectaculaire des prix de l'énergie (gaz, électricité...), des produits alimentaires et de certains matériaux.

Cette inflation, due à la situation internationale que nous connaissons mais également à la spéculation financière sur l'approvisionnement de certains produits, **impacte durement le pouvoir d'achat des Français mais également les budgets des villes.**

Dans ce contexte, réduire la facture énergétique, changer nos modes de consommation et développer de nouvelles sources d'énergie non polluantes représentent des enjeux majeurs pour améliorer la qualité de vie et préserver l'avenir des générations futures.

La municipalité a, d'ores et déjà, engagé de nombreuses actions et projets pour réduire les consommations énergétiques et lutter contre le réchauffement climatique : construction de bâtiments à haute performance environnementale, utilisation de matériaux de constructions du territoire afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre, adoption d'une charte de l'Habitat Durable incitant au développement des énergies renouvelables...

Il nous faut néanmoins aller plus loin. L'équipe municipale a ainsi pris de nouvelles décisions pour répondre aux défis évoqués précédemment :

- Le patrimoine historique de la Ville mais aussi les bâtiments communaux ne sont plus illuminés la nuit et les éclairages des fêtes de fin d'année seront limités dans le temps afin de réduire les consommations énergétiques de la commune et leur coût (plus de 100 000 euros de factures de gaz et d'électricité pour la commune en 2022 par rapport à 2021)
- Les discussions sont engagées avec Chartres Métropole pour un passage de l'éclairage public au LED (le LED réduit de 65 % la facture d'éclairage public)
- La création d'îlots de fraîcheur et de mini-forêts urbaines sera intégrée autant que possible dans les différents projets d'aménagements urbains et prévue dans le Plan Local d'Urbanisme en cours de révision
- Des études pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux seront prochainement lancées

Vous pouvez être assurés de la volonté politique de vos élus de poursuivre l'action engagée afin que notre ville soit une véritable « Ville Durable ».

Dans l'attente de nos prochaines rencontres, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michèle BONTHOUX, votre Maire
Conseillère régionale.



**Du 14 au 21 novembre,
venez célébrer la parentalité !**

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Ville célèbre la semaine de la parentalité en proposant aux familles de nombreuses animations autour du thème du jeu. Un événement à ne pas rater !

Tout au long de la semaine, plusieurs structures de la Ville liées à la parentalité (Centre Socio-Educatif, Lieu d'Accueil Enfants-Parents, crèche familiale...) accueilleront les familles pour une découverte de leurs locaux, de leur fonctionnement et de leurs offres via des ateliers ou des moments d'échange parent-enfant. Les enfants souhaitant venir devront être accompagnés d'un adulte.

Le moment fort de cette semaine se déroulera le vendredi 18 novembre de 16h à 20h avec la « Fête du Jeu », à la salle des fêtes de Mainvilliers. Au programme : gaming, jeux de récup', parcours sportifs, jeux de société, lecture de contes...

« Cette fête permettra aux enfants de tous les âges et à leurs parents de s'amuser ensemble » souligne Sylvie VICENTE, adjointe au Maire chargée de la Petite Enfance.

Retrouvez tout le programme de la semaine de la parentalité sur ville-mainvilliers.fr



Une « Semaine de la mémoire » sur la première guerre mondiale du 14 au 18 novembre pour les CM1-CM2

Au moment où une terrible guerre a lieu en Europe, entraînant souffrances et deuils, la Ville de Mainvilliers et l'EREA François Truffaut ont décidé d'organiser une « Semaine de la mémoire » sur la première guerre mondiale pour les CM1 et CM2 à L'île aux loisirs - Olympe de Gougues.

Le devoir de mémoire est assurément un principe voire une valeur éducative à laquelle la municipalité est profondément attachée. **« Ce devoir de mémoire constitue un socle solide pour donner sens à la citoyenneté, une valeur partagée à transmettre aux enfants et aux jeunes, comme libellé dans le Projet Éducatif Local »** précise Christophe DEFRANCE, adjoint au Maire chargé notamment de l'éducation. 104 ans après la fin de la première guerre mondiale, qui se rappelle du rôle des femmes dans ce que l'on nomma « la Grande Guerre » ? Qui peut imaginer à quoi ressemblait un champ de bataille ? **Comment les soldats transmettaient des nouvelles à leur famille depuis les tranchées ? Régis DRIGNY, professeur des écoles, spécialiste de la première guerre mondiale, animera différents ateliers à l'ALSH « L'île aux loisirs - Olympe de Gougues »** du 14 au 17 novembre en direction des élèves de CM1 et de CM2. Qu'il s'agisse de grandes figures féminines emblématiques de la grande guerre, de « l'argot des tranchées », du « barda » du soldat... différentes thématiques seront proposées pour « ne jamais oublier ».

leo lagrange

Tu as entre 16 et 25 ans ?
Nous t'accompagnons sur tes
projets peu importe le sujet !
Découvre notre espace jeunesse :

Alphaléo
au CSE Mainvilliers

137 Av. de la Résistance,
28300 Mainvilliers

Retrouve notre programmation
d'animation sur les réseaux
@alphaleomainv

Venez rencontrer Didia au centre
à partir de 9h30 du lundi au vendredi
jusqu'à 17h et le mercredi de 14h à 17h

Didia BENCHEIKH
Accompagnatrice Jeunesse Alphaléo
06 71 57 12 34
cse.jeunesse@leolagrange.org





Vous avez entre 18 et 25 ans ? Un nouveau dispositif vous attend au Centre Socio-Educatif Jules Verne !

Développer des services pour les 18-25 ans était un engagement fort de la municipalité. Zoom sur la mission confiée au Centre Socio-Educatif Jules Verne.

Depuis septembre, le Centre Socio-Educatif Jules Verne a ouvert un secteur 18/25 ans, ayant pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur parcours personnel et/ou professionnel. Didia Bencheikh, nouvelle référente du secteur 18/25 ans pourra accompagner les jeunes sur des thématiques variées : loisirs, projet professionnel et/ou de formation, santé et bien-être, prévention/contraception, logement, accès aux droits, mobilité, citoyenneté et engagement... L'équipe du CSE ne se substitue pas aux professionnels existants mais remet du lien pour que les jeunes puissent aller vers le droit commun. La mission du CSE est de les accompagner et de faciliter le lien avec les professionnels. Informations au CSE Jules Verne auprès de Didia Bencheikh au 137 avenue de la Résistance ou par téléphone au 06 71 57 12 34.



**BUDGET
PARTICIPATIF :
VOUS
PROPOSEZ,
VOUS
DÉCIDEZ !**

© Bigis, Miconator, Dorian, Vahidronk, vaha / Freepik

Budget participatif : Préparez-vous à voter du 19 novembre au 13 décembre !

Pour la première année de lancement du budget participatif, plus de 33 projets ont été déposés par les habitants sur la plateforme dédiée aux idées portées par les Mainvillois et Mainvilloises. Et maintenant ? Focus sur la suite...

Sur les 33 projets déposés, 21 ont été sélectionnés comme recevables par le comité de pilotage réunissant des citoyens, des élu-e-s et des techniciens. Les 12 autres projets ne dépendant pas directement du budget participatif vont toutefois être examinés par la Ville dans le cadre de ses différents domaines de compétences. **« Depuis le lundi 3 octobre, la faisabilité des 21 projets correspondant aux critères de recevabilité est étudiée par les services municipaux »** détaille Jean-Paul RAFAT, adjoint au Maire chargé de la citoyenneté. Cette phase d'étude va durer un mois et demi. Ensuite, vous êtes toutes et tous conviés à voter entre le 19 novembre et le 13 décembre 2022 pour le/les projets qui vous semblent les plus importants. L'annonce des Lauréats aura lieu le 14 décembre et les projets seront réalisés dans l'année 2023 !

Mardi 15 novembre : participez à la réunion publique sur le futur Plan Local d'Urbanisme !

La Ville a engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis avril 2022. Au mois de novembre, une des étapes les plus importantes d'élaboration du visage de la ville de demain sera engagée avec la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) expose le projet d'urbanisme de la commune, et définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il arrête les orientations générales d'aménagement et fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace.

Vous êtes conviés à une réunion publique de présentation à la mairie de Mainvilliers **le mardi 15 novembre à 18h30**, salle d'honneur. Pour toute demande de renseignement, s'adresser au service urbanisme au 02 37 18 56 80 ou à mairie@ville-mainvilliers.fr



Le nouvel accueil périscolaire Pierre de Coubertin ouvrira le 7 novembre

Les locaux de l'école Pierre de Coubertin étant inadaptés et trop petits pour les accueils du matin et du soir hors temps scolaire, la Ville a décidé de construire un nouvel accueil périscolaire de 120 m², juxtant l'école.

Ce nouvel espace, spécialement conçu pour l'accueil des enfants avant et après l'école, permet d'améliorer les conditions d'accueil. Il a été conçu avec des matériaux en bois, limitant ainsi l'empreinte carbone. **Le confort à la fois du personnel et des enfants a été privilégié, avec une structure présentant d'importants rendements en matière d'isolation phonique et acoustique. Des hublots permettent à la lumière naturelle d'entrer, tout en garantissant une certaine intimité.** Un petit espace extérieur a été prévu côté pavillon. L'accueil périscolaire ouvrira ses portes le 7 novembre prochain, après les vacances scolaires de la Toussaint !



IMPRIM'VERT® © 2020 - 6219

Démarche de diminution de l'impact environnemental